

Procès-verbal AG de Pro Lomela du 9 mars 2020 à Middel

7 personnes sont présentes

Excusés :	SAIR Archiduc d'Autriche	Camilla Page	Céline Brahier
	Marina Reinhard	Véronique Maradan	
	Robert Morel	Theresa Eltschinger	

Tractanda

1. Lecture du PV de l'assemblée 2019
2. Rapport de la Présidente
3. Lecture et approbation des comptes
4. Divers

Avant d'ouvrir l'assemblée, Mme la Présidente donne la parole à l'Abbé Christinaz pour une prière.

Elle souhaite ensuite la bienvenue à tous les membres présents. La convocation à cette assemblée a été faite selon les délais prévus dans les statuts.

1.PV de l'assemblée 2019

La secrétaire donne lecture du PV de l'assemblée du 5 février 2019, PV qui est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteure.

2.Rapport de Mme la Présidente

Cette année 2019 a été une année plutôt « ordinaire » et plus calme que certaines des précédentes. En 2018, nous avons suffisamment de fonds pour procéder à quelques actions supplémentaires notamment au niveau construction et envoi de matériel scolaire.

En 2019, nous avons assuré le salaire des enseignants de l'école maternelle et de la primaire, tâche qui est toujours notre priorité. Pour ce faire, nous avons eu un souci avec le mode d'envoi de notre contribution. Western Union, suite à de nouvelles législations européennes, ne peut plus transférer de versements réguliers et conséquents vers l'étranger. Nous croyons savoir que cette mesure a été introduite pour éviter toute transaction de blanchiment. Heureusement, nous avons trouvé une solution avec l'Abbé Emmanuel. Les frais ne seront pas plus élevés qu'avec Western Union.

A Lomela, le Centre scolaire fonctionne à plein régime grâce à notre aide. L'Abbé Emmanuel reste le guide et conseiller de l'Ecole et un prêtre en est actuellement le préfet et l'aumônier.

Nous avons pu, à la demande de ses enseignants, offrir les frais d'écologie d'un élève intéressé et en capacité de suivre la haute Ecole d'agronomie à Mukumary. Cette formation durera trois ans et nous avons insisté pour que cet étudiant, lorsqu'il aura son diplôme en poche, retourne à Lomela pour mettre ses compétences au service des villageois.

.

Grâce à lui, nous pouvons espérer un meilleur développement de l'agriculture de cette région très fertile et dont on n'a pas encore exploité tout le potentiel.

Le 1^{er} août, nous avons accueilli à Châtonnaye notre cher Abbé et célébré avec lui notre fête nationale. Il a eu ainsi l'occasion de saluer un bon nombre de ses anciens paroissiens restés chers à son cœur.

Durant l'été, nous avons eu l'opportunité d'envoyer à Lomela, sans frais pour notre Association, du matériel à bord d'un véhicule en partance pour Kinshasa, via Anvers. Nous avons casé dans cette voiture des dictionnaires récoltés au Collège de Gambach, des tenues de foot pour juniors offertes par un club de chez nous, des vêtements pour enfants confectionnés par une « fée » de chez nous, des médicaments d'une pharmacie glânoise, un cierge pascal et des bougies liturgiques. Tous ces cadeaux feront des heureux. Que tous les généreux donateurs de ce matériel soient vivement remerciés !

Le marché de Noël 2020 a été un beau succès. Il nous a rapporté la jolie somme de 786 f. Un grand merci à notre ami Pierre Marti, recteur de Gambach et aux organisateurs de cette manifestation. Nous serons partants, si Dieu le veut (la rédaction de ce PV se fait en pleine période de lutte contre le coronavirus), pour une 4^{ème} édition en 2020.

Mme la Présidente adresse un merci chaleureux à tous nos bienfaiteurs, parrains et marraines, membres du comité, bénévoles du loto et du marché de Noël et sympathisants.

3. Lecture et approbation des comptes

Chantal, notre dévouée caissière, donne lecture des comptes 2019. L'exercice comptable affiche une augmentation de 387.40f Nous disposons au 31.12.2019 d'un solde en compte de 23'137.20 f.

Les comptes ont été vérifiés par M. Robert Morel et Mme Véronique Maradan. En leur absence, Chantal donne lecture de leur rapport attestant de leur exactitude. Elle demande à l'Assemblée de les approuver, ce qui est fait à l'unanimité. Chantal est vivement remerciée pour son travail précis et précieux.

4. Divers

L'Abbé Emmanuel nous a fait part du manque de manuels pour les élèves de section commerciale et informatique du Centre scolaire. Nous sommes embarrassés à lui répondre, car notre Association a pour priorité de soutenir l'école maternelle et le secteur primaire.

M. Robert Morel, vérificateur des comptes pendant de longues années, a demandé à être libéré de sa charge pour le prochain exercice comptable. Nous le remercions pour son engagement. Le comité lui cherchera un successeur. Mme Maradan sera remplacée, à sa demande, l'année suivante.

Mme la Présidente remercie toutes les personnes qui nous accordent leur soutien, ainsi que les participants à cette assemblée qui sont invités à partager le verre de l'amitié.

Lussy, le 18 mars 2020

La secrétaire aux PV : Lucienne Chammartin